Envoyé en préfecture le 22/12/2022
Reçu en préfecture le 22/12/2022
Publié le
ID : 025-212505325-20221221-202212202-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS

2022 12/2 02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAONE 25660

Séance du 21 décembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	19

Date de la convocation
15/12/2022

Date d'affichage
23/12/2022

Objet de la délibération
Finances : Délibération modificative – Budget forêt N°4

L'an deux mille vingt-deux le vingt et un décembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents : Marion BELLEVILLE, Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Marlène GABLE, Claude GAULARD, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Marc LECAILLE, Cyril MARÉCHAL, Christian MOREL, Nadine SAUVONNET, Violette SEGARD, Delphine RAHON-SIMON, Benoit VUILLEMIN.

Excusés :
Antoinette LE BRAS, donnant pouvoir à Cyril MARECHAL
Jean-Baptiste MALIVERNAY, donnant pouvoir à Karine GOMES
Charles-Emmanuel PELLETIER, donnant pouvoir à Benoit VUILLEMIN

Absents :
Franck NICOLAS
Margaux PRAOM
Philippe RIGAL
Maud WASNER

Violette SEGARD a été désignée Secrétaire de séance.

Vu l'article L. 1612-11 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 24/03/22 approuvant le budget primitif et les budgets annexes,

Vu la délibération 2022 05 01 « Budget communal - affectation du résultat de l'exploitation 2021 » du conseil municipal du 24/05/22,

RAPPORT POUR INFORMATION :

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Envoyé en préfecture le 22/12/2022
Reçu en préfecture le 22/12/2022
Publié le
ID : 025-212505325-20221221-202212202-DE

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget forêt.

Il convient notamment de prendre en compte les dépenses et les recettes, ainsi que les mouvements d'ordres suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement à la section d'investissement	12 200,51 €	
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	**12 200,51 €**	
R 021 : virement de la section fonctionnement	12 200,51 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	**12 200,51 €**	
R 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés		12 200,51 €
TOTAL R10 : Dotations, fonds divers et réserves		**12 200,51 €**

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal

Par 19 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

DECIDE

- **D'approuver la présente décision modificative.**

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Fait à Saône le 22/12/2022
Le Maire,
Benoit VUILLEMIN

MAIRIE DE SAÔNE (DOUBS)

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

DELIBERATION TRANSMISE A :
- PREFECTURE
- TRESORERIE
- DGFIP DU DOUBS

Envoyé en préfecture le 22/12/2022
Reçu en préfecture le 22/12/2022
Publié le
ID : 025-212505325-20221221-202212202-DE

SAÔNE

Conseil Municipal du 21/12/2022
Convocation : 15/12/2022 DELIBERATION MODIFICATIVE
BUDGET FORET

	Nom	Prénom	POUVOIR donné à ...	SIGNATURES
1	BELLEVILLE	Marion		
2	CALVAT	Lylian		
3	CASTILLON	Nathalie		
4	CUCHE	Jérome		
5	GABLE	Marlène		
6	GAULARD	Claude		
7	GOMES	Karine		
8	GROSGURIN	Fanny		
9	JUAREZ	Emilio		
10	LE BRAS	Antoinette	Cyril Maréchal	
11	LECAILLE	Marc		
12	MALIVERNAY	Jean-Baptiste		
13	MARECHAL	Cyril		
14	MOREL	Christian		
15	NICOLAS	Franck		
16	PELLETIER	Charles-Emmanuel	Benoit Vuillemin	
17	PRAOM	Margaux		
18	RAHON-SIMON	Delphine		
19	RIGAL	Philippe		
20	SAUVONNET	Nadine		
21	SEGARD	Violette		
22	VUILLEMIN	Benoit		
23	WASNER	Maud		

Envoyé en préfecture le 22/12/2022
Reçu en préfecture le 22/12/2022
Publié le
ID : 025-212505325-20221221-202212202-DE